



25 sept. 2010

3 millions dans les rues pour les retraites : **Encore plus forts jusqu'au retrait de la loi Woerth, jusqu'à la victoire !**

Cacher ces manifestants que je ne veux pas voir ! N'en déplaise à MM. Sarkozy, Woerth et Hortefeux, ils étaient bien là dans les rues des villes du pays le 23 septembre 2010, entre 2,5 et 3 millions, avec une participation croissante des salariés du privé. La colère sociale monte de partout devant ces gouvernants qui distribuent avec tant de cynisme des dizaines de milliards d'euros aux plus riches mais font la leçon aux salariés en leur demandant de renoncer à un acquis social historique.

Ils seraient plus avisés d'écouter M. de Villepin qui regrette maintenant d'être resté sourd au mouvement populaire en 2006 au moment du CPE, qu'il a dû, rappelons-le, abandonner après le vote du Parlement.

En 2010, Sarkozy et le gouvernement attendent que le mouvement se passe. Mais les luttes peuvent et doivent continuer à s'étendre et à s'intensifier, à converger, parce qu'elles affrontent la même politique au service du Medef et du capital.

Retraites, salaires, emploi, formation sont intimement liés. Les emplois et les salaires font les cotisations pour les retraites dans le système solidaire par répartition que nous défendons. Ils doivent être liés dans la riposte, comme cela se manifeste de plus en plus dans l'essor du mouvement. Exemples.

Le 23, les étudiants, les jeunes en général étaient plus nombreux dans les cortèges.

La propagande officielle essaient de leur mettre dans la tête qu'ils n'auront pratiquement pas de retraite parce qu'ils commenceront à cotiser à 25 ou 30 ans. D'ici cet âge, que vont-ils faire? Etudier pour quelques uns, travailler pour la plupart, souvent les mêmes.

L'âge réel moyen d'entrée dans la vie active se situe entre 21 et 22 ans, mais dans des conditions inacceptables de précarité, de chômage. C'est là le problème véritable.

Il y a 4 millions de chômeurs dans le pays et le gouvernement propose de mettre en concurrence les salariés âgés de 60 à 62 voire 67 ans avec les jeunes. Il veut continuer à précariser les débuts de carrière comme les fins de carrière. Il a déjà réduit par décret à un trimestre sur deux la prise en compte des années d'apprentissage pour le calcul des retraites. Il veut laisser allonger à 42 annuités la durée de cotisation.

Jeunes, étudiants, salariés, le combat est bien le même contre la loi Woerth, pour le droit effectif à la retraite à 60 ans, pour le retour aux 37,5 annuités, pour l'emploi stable et bien rémunéré.

Le report de 65 à 67 ans de l'âge de départ à retraite à taux « plein » sans condition d'annuités est une mesure inique qui va frapper ceux qui ont eu les carrières les plus chaotiques et qui ont déjà les pensions les plus faibles. **Parmi eux se trouvent une grande majorité de femmes.** Même des parlementaires de droite commencent à être gé-

nés et imaginent des dispositifs spéciaux. **Plus que jamais, l'exigence pour tous, c'est le maintien des repères collectifs fondamentaux des 60 ans et des 65 ans.**

La prétendue prise en compte de la pénibilité par Woerth est une négation de l'amélioration des conditions de travail. Seuls les salariés invalides, abîmés, inutiles pour le patronat, garderaient la possibilité de partir à 60 ans. En outre, en catimini à l'Assemblée, le gouvernement a ajouté des amendements remettant en cause de la médecine du travail et sa mission de prévention (voir ci-contre). La lutte pour les conditions de travail et la lutte pour les retraites sont entièrement liées.

Le gouvernement spéculé sur l'épuisement, la division du mouvement au fil des journées d'action espacées comme en 2003 contre la loi Fillon. Montrons-lui qu'il se trompe !

Le bras de fer continue et s'intensifie. La combattivité progresse. Des syndicats de plus en plus importants, comme la CGT-Chimie mettent en débat la grève reconductible. La coordination avec les grands services publics, locomotives du mouvement en 1995 et 2003, se développe.

Pour le 12 octobre, l'intersyndicale a décidé d'une nouvelle journée nationale de grève et de manifestation que des manifestations le samedi 2 octobre pourraient préparer.

Communistes, nous appuierons toutes ces actions, parce que c'est là, dans la victoire des luttes que se situe la perspective de changement politique.

Pas dans les débats au Sénat : leur importance ne sera que le reflet du rapport de force dans les luttes.

Encore moins dans la course lamentable des présidentiables pour 2012 dans laquelle on tente d'enfermer le débat politique, sur fond de consensus large des formations politiques de l'alternance, notamment sur l'allongement de la durée de cotisa-

tion et les exonérations de cotisations patronales.

C'est sur des luttes résolues et des objectifs clairs que se gagnera le retrait du projet de loi Woerth pour commencer à inverser la politique antipopulaire du pouvoir !

Non, notre système de retraite solidaire par répartition n'est pas en crise !

Il est victime actuellement de la crise du capitalisme, des bas salaires, des centaines de milliers de suppressions d'emploi. Il est fondamentalement attaqué par les « réformes » successives depuis 1993, tous régimes confondus (y compris les complémentaires) qui détériorent les conditions du droit à la retraite. Son financement est sapé par la décision politique des gouvernements successifs de multiplier les exonérations de cotisations sociales patronales, de bloquer les taux. Les déficits sont fabriqués. L'objectif du pouvoir est de continuer à détourner le financement solidaire (cotisations) vers les profits, l'accumulation financière, à développer un système privé de retraite, prélevé sur les salaires nets, inégalitaire, peu sûr et contrôlé par la finance.

Le prétexte démographique ne tient pas quand au moins 4 millions de travailleurs de moins de 60 ans sont privés d'emploi. La part relative des retraites dans le PIB est passée de 4,4% à 12,1% de 1959 à 1999. Notre système est capable de répondre aux besoins de financement à l'avenir.

RETRAIT DES AMENDEMENTS SCÉLERATS DE L'ASSEMBLÉE QUI CASSENT LA MÉDECINE DU TRAVAIL.

Les médecins du travail sont là pour prévenir, dans l'entreprise, les risques professionnels pour la santé, (non pour constater en fin de carrière les invalidités). Le gouvernement veut profiter de sa loi sur les retraites pour leur ôter leur mission et les attribuer à des personnes non qualifiées, non protégées par leur statut et dépendantes des employeurs.

DES OBJECTIFS CLAIRS, PARTAGÉS ET RASSEMBLEURS SONT SEULS EFFICACES POUR FAIRE MONTER LE RAPPORT DE FORCE JUSQU'À LA VICTOIRE.

- Le préalable: le retrait du projet de loi Woerth. Pour gagner la bataille des retraites, aucun recul social n'est acceptable ni négociable.

Non, le projet Woerth n'est pas une solution, même mauvaise, à un supposé problème des retraites, c'est la suite du problème lui-même. Le retrait du projet de loi est la condition préalable à la défense et à la reconquête de notre système de retraite.

- Défendre, consolider la retraite à 60 ans pour tous !

- Retour aux 37,5 annuités pour tous pour une retraite à taux « plein »

La défense de la retraite à 60 ans est indissociable du refus de l'allongement de la durée de cotisation qui la rend illusoire, avec un taux de remplacement acceptable. La durée moyenne des carrières est actuellement de 36 ans (sans compter les années de bonifications). L'âge moyen d'entrée sur le « marché » du travail est de 22 ans. Le retour aux 37,5 annuités pour tous représenterait 0,3% du PIB en 2040. C'est la condition pour maintenir la crédibilité de notre système pour tous les salariés, **pour les jeunes.**

- Retraite à 55 ans pour les métiers reconnus pénibles. La prise en compte de la pénibilité doit être un progrès et non une moindre régression « négociable ». Les critères doivent être objectifs: pénibilité physique, environnement agressif, horaires décalés et espérance de vie en bonne santé à 60 ans.

- Retour à l'indexation des retraites sur les salaires (et non sur le taux officiel d'inflation)

- Maintien du code des pensions de la fonction publique.

- Financement des retraites par la cotisation sociale.

Il n'y a rien à concéder sur le financement de notre système de retraite par la cotisation sociale proportionnelle, qui constitue la part socialisée du salaire, le lien solidaire entre les générations de salariés. Taxer les revenus financiers des entreprises, taxer les dividendes, oui, mais on ne peut pas asseoir le financement de la Sécurité sociale sur la finance.

- Fin des 33 milliards d'euros d'exonérations de cotisations patronales. Extension des cotisations à tous les modes de rémunérations.

**RETRAITES-SALAIRES-EMPLOI:
LUTTES SOLIDAIRES !**

Adhérez au PCF ! Faites le choix de la lutte !

NOM:.....Prénom.....

Adresse:.....

Téléphone/Courrier électronique:.....

RENVOYER A PCF , 130 rue Castagnary, 75015 PARIS, Tél: 01 48 28 60 05; pcf.15@wanadoo.fr

<http://pcf-paris15.over-blog.com/>